



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Paris, le **23 MAI 2017**

Le ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les recteurs  
d'académie

Mesdames et messieurs les secrétaires  
généraux d'académie

À l'attention de mesdames et messieurs les  
conseillers techniques de santé et de  
service social

**Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire**

**Service du budget, de la  
performance et des  
établissements**

**Sous-direction de la vie  
scolaire, des  
établissements et des  
actions socio-éducatives**

Bureau de la santé, de  
l'action sociale et de la  
sécurité

DGESCO B3-1  
n° 2017-0060

Affaire suivie par  
Véronique Gasté  
Téléphone  
01 55 55 14 97  
Courriel  
veronique.gaste  
@education.gouv.fr

Béatrice Verhaeren  
Téléphone  
01 55 55 09 66  
Courriel  
beatrice.verhaeren  
@education.gouv.fr

Médecin conseiller technique  
auprès de la directrice  
générale

Brigitte Moltrecht  
Téléphone  
01 55 55 22 70  
Courriel  
brigitte.moltrecht  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

**Objet :** Enquête « santé - action sociale » - Année scolaire 2016-2017

Le recueil de données spécifiques dans le domaine de la santé et de l'action sociale en faveur des élèves est renseigné chaque année par les personnels de santé et de service social en faveur des élèves.

Vous trouverez ci-joint l'enquête « santé et action sociale », en particulier sa partie "A" actualisée pour l'année scolaire 2016-2017 suite aux nouvelles modalités des visites médicales et de dépistage obligatoires, prévues à l'article L. 541-1 du code de l'éducation, fixées et précisées dans l'arrêté du 3 novembre 2015.

J'appelle votre plus grande vigilance lors du renseignement des différentes rubriques du fichier et de la réalisation des synthèses aux niveaux départemental et académique pour permettre une mesure précise des indicateurs de la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre au bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité (DGESCO B3-1) par l'intermédiaire du secrétaire général de l'académie, l'ensemble des tableaux renseignés, sous la forme d'un seul fichier Excel (et non en format PDF) à l'adresse suivante : [dgesco.b3-1@education.gouv.fr](mailto:dgesco.b3-1@education.gouv.fr) avant le **vendredi 29 septembre 2017**.

Pour le ministre et par délégation  
La directrice générale de l'enseignement scolaire

Florence ROBINE